



## **Rencontre des élus ultramarins avec le Président de la République**

**- 7 septembre 2022 -**

Intervention de Madame Huguette Bello,  
Présidente du Conseil Régional de La Réunion.

Monsieur le Président de la République,  
Madame la Première ministre,  
Messieurs les ministres  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Le monde mondialisé est en crise.

Loin de ses promesses, il affronte des défis sans précédent dans l'histoire de l'Humanité : dérèglement climatique, crise sanitaire et pandémies, déséquilibres économiques, désordres sociaux, bouleversements démographiques, et même le retour de la guerre sur le continent européen.

On connaît tous les conséquences de cette crise multiforme avec l'inflation élevée partout dans le monde qui frappe les populations, les difficultés d'approvisionnement, des situations de pénurie et, dans certains pays, des émeutes de la faim.

Nos territoires ultramarins ne sont pas épargnés.

Bien au contraire !

Les impacts de cette crise mondiale sont d'autant plus durement ressentis qu'elle frappe une population déjà précarisée par le sous-emploi et la cherté de la vie que nous ne découvrons pas, mais que les crises actuelles accentuent et soulignent...

La combinaison des crises structurelles et conjoncturelles dans nos territoires appelle plus que jamais à des changements profonds.

Car face à des défis, nous ne manquons pas d'atouts :

- Nous avons une biodiversité végétale et marine exceptionnelle ; 84% de la biodiversité française se trouve chez nous, dans les outremer ;
- Nous sommes dans des environnements géographiques qui sont en plein dynamisme démographique et économique ; La Réunion est sur l'axe d'échanges Afrique -Asie qui est en forte expansion ; et plus largement, pensons à l'indopacifique ; ou pour les Antilles et la Guyane, là a proximité avec le continent américain ...
- Nous disposons d'espaces maritimes immenses qui confèrent à la France et au continent européen une dimension planétaire ;
- Nos territoires sont dotés d'éléments naturels sans nul autre pareil : la mer, le soleil, le vent, le volcan, la biomasse, l'eau, qui offrent des potentialités considérables pour relever le défi stratégique de l'autonomie énergétique
- Nos terres regorgent de richesses agricoles qui nous permettent de bâtir une stratégie de souveraineté alimentaire
- Un niveau d'équipement et une qualité des infrastructures qui nous confèrent des avantages comparatifs avec les pays de notre environnement immédiat.
- Une diversité culturelle aussi riche que précieuse et qui nous ouvre sur le monde

Vous l'avez compris : l'heure est venue d'ouvrir de nouveaux horizons pour inscrire nos territoires dans une nouvelle dynamique de développement fondée sur la valorisation de leurs atouts propres.

Nous portons l'ambition de bâtir une « nouvelle économie » pour nos territoires, c'est-à-dire une économie adaptée aux enjeux du 21ème siècle.

Mais cela suppose que les obstacles qui entravent notre développement soient levés et que soient donc réglées concrètement un certain nombre de questions :

- En premier lieu , celle des formations adaptées aux axes de développement et la structuration de véritables filières ( je pense notamment à l' économie bleue ou au secteur de l'énergie) , d'autant plus indispensable que les données démographiques de nos territoires et le chômage structurel ne permettent, malheureusement pas, d'espérer d'atteindre l'objectif du plein emploi à court terme.
- En second lieu, la question des normes : nombre d'entre elles sont inadaptées et ne tiennent pas compte des caractéristiques physiques, climatiques et géographiques de nos territoires : c'est particulièrement le cas pour le BTP et les normes de construction , pour l'agriculture en milieu tropical avec les normes phytosanitaire ou encore pour le secteur complexe des déchets et de leur traitement sur des territoires contraints .

Dans trop de domaines, l'imposition mécanique du droit commun fait obstacle au développement et aux stratégies qu'on peut mettre en œuvre : je pense notamment à la diversification de nos sources d'approvisionnement dans notre environnement régional concernant les intrants, et qui constitue, de surcroît, une réponse au coût du fret et à l'empreinte carbone ; ou dans un autre domaine, au bâti en milieu tropical et aux matériaux de construction ; ou encore à la réglementation dans le secteur crucial de l'énergie ....

- Le troisième levier, ce sont les moyens juridiques pour réussir enfin notre insertion dans nos environnements géo-économiques respectifs et pour y déployer nos stratégies de codéveloppement régional ; c'est notamment la capacité de conclure des accords commerciaux avec des pays voisins, et aussi d'être pleinement associés aux accords conclus par l'Europe ou la France.

C'est un impératif évident dans le secteur de la pêche où nous ne devons plus assister passivement au pillage de nos ressources halieutiques. Il faut savoir qu'à

La Réunion, plus de 98% des prises dans notre bassin maritime sont le fait de flottes extérieures à notre île...

Je pourrais multiplier les exemples qui donnent corps à l'Appel de Fort de France . Répétons qu'il s'agit de refonder la relation entre l'État et les outremers pour inscrire dans la réalité, la vision que nous portons pour le développement durable de nos territoires.

Les citoyens ont lancé un véritable cri d'alerte que nous devons entendre.

Ni statu quo, ni simple poursuite des politiques en vigueur...

Une nouvelle étape doit s'ouvrir !

Soyons audacieux, soyons innovants, et soyons au rendez-vous de nos responsabilités pour produire l'avenir !

